

Avis de Soutenance

Monsieur Nabil SMIDA

Administration publique

Soutiendra publiquement ses travaux de thèse intitulés

L'Etat tunisien et sa police: Evolution, révolution, Restauration

dirigés par Monsieur Jamil SAYAH

Soutenance prévue le **jeudi 19 décembre 2024** à 14h00

Lieu : 1030 avenue Centrale - Domaine Universitaire 38400 St Martin d'Hères

Salle : Jean Louis Quermone

Composition du jury proposé

M. Jamil SAYAH	Université Grenoble Alpes	Directeur de thèse
M. Jean MARCOU	Sciences Po-UGA	Examineur
M. Olivier IHL	Sciences Po-UGA	Examineur
Mme Marion GUENOT	CNRS, délégation Ile de France Gif sur Yvette	Examinatrice
M. Gilles FERREOL	Université de Franche-Comté	Rapporteur
M. Karim BEN KAHLA	université de la Manouba	Rapporteur

Mots-clés : sociologie de la police et de l'Etat, changement de régime, réforme de la police, Syndicalisme policier, approche institutionnelle organisation policière, encadrement policier

Résumé :

Cette thèse traite du lien Etat-police dans en Tunisie. Elle aborde ce lien d'un point de vue théorique et empirique et inscrit sa démarche analytique dans une perspective institutionnaliste et historiciste. Ce lien est étudié dans le cadre du triptyque Etat-police-sécurité. Les théories classiques du contrat social ont fait amplement la démonstration de la consubstantialité de la notion de sécurité à l'apparition et au développement de l'ordre politique, mais, en revanches, elles font l'impasse sur le rôle de la police. Ce rôle est mis en exergue par la nouvelle théorie du pouvoir de Michel Foucault, qui considère, à travers la notion de gouvernementalité, que la police fait partie de la raison d'Etat et qu'elle est l'institution la plus proche de sa logique politique. Dans ce cadre la police devient une technologie de gouvernement et un art particulier de gouvernance. Elle produit un savoir appliqué et une connaissance pratique sur la société et les individus permettant au pouvoir de les contenir, de les gérer et de planifier ses différents actes de gouvernement. Cette perspective théorique est confirmée par les travaux de Paolo Napoli qui considère la police comme une construction d'une rationalité gouvernementale. Dans notre travail, nous avons voulu aborder l'Etat tunisien comme une construction transversale entre l'Etat dynastique makhzénien, à travers l'expérience de l'Etat husseinite, et l'Etat national bourguibien qui a émergé après la décolonisation en 1956. Cette conception transversale de l'Etat, nous amène à formuler l'existence d'un Etat paradigmatique ou idéal-typique, caractérisé par trois qualités essentielles : un Etat hégémonique, un Etat endogène et un Etat pragmatique. Notre analyse des interactions Etat-police sur le long terme a montré

l'existence d'isomorphismes institutionnel et politique entre ses deux entités. En outre, l'offre de la sécurité se trouve au fondement de l'Etat dynastique husseinite et de l'Etat national. Cette dialectique est analysée par ailleurs, à travers la notion de régime politique. Cette analyse démontre que l'institution policière s'est trouvée au centre de l'action de l'Etat et par conséquent au centre de ses crises. Sur un autre plan, le contexte post 2011 a ébranlé le lien Etat-police comme hérité des régimes de Bourguiba et de Ben Ali. L'étude du processus de la réforme de la police montre, par exemple, dans quelle mesure les stratégies de réformes annoncées par les autorités officielles sont neutralisées par des contre-stratégies de réforme qui prennent diverses formes : stratégies d'entrisme politique et de dédoublement de l'agenda, stratégies de marginalisation, stratégies de bureaucratisation et des stratégies de shopping-list. La déstabilisation de ce lien se manifeste aussi à travers la crise de l'encadrement policier et la politique de marginalisation du corps des commissaires de police. Le syndicalisme policier est étudié dans genèse en tant que phénomène interne à la dynamique sociale et politique du corps policier dans sa quête de reconnaissance et de légitimité. Nous avons montré que son mode d'action appartient au registre de l'agir communicationnel en tant que souci de participation des policiers au débat public et à la délibération citoyenne. La dialectique de la révolution et de la restauration est venue mettre fin à cette expérience que nous considérons démocratique dans son fondement, en dépit de ses formes, par moment, maladroite et agressive. Le lien Etat-police est révélateur du fonctionnement du régime politique, les nouvelles dynamiques populistes et autoritaires sont venues conforter le retour d'une nouvelle forme de l'Etat de police.